Industrie|UNILEVER CI

A propos de UNILEVER CI

Unilever Côte d'Ivoire est spécialisée dans la fabrication de produits de soins corporels et bucco-dentaire, d'entretien ménager et de produits alimentaires. Dans le cadre de sa réorganisation stratégique, elle a cédé sa branche huilerie à la société SANIA, filiale du groupe SIFCA pour se concentrer essentiellement sur ses activités de fabrication de produits soins corporels et alimentaires. Elle est détenue à hauteur de 89% par Unilever Overseas Holding.

Points clés de l'Assemblée Générale Mixte

Chiffres clés 2017*:*

Chiffre d'affaires: Le chiffre d'affaires de la filiale ivoirienne du groupe UNILEVER se situe à 60,0 milliards de FCFA à fin décembre 2017 contre 57,5 milliards FCFA réalisés sur l'année 2016, soit une hausse de 4%. Cette progression du chiffre d'affaires est due essentiellement à la croissance des ventes exports et à la stabilité des ventes locales.

Résultat net: Le résultat net 2017 ressort déficitaire à 3,6 milliards FCFA. Cette perte nette est affectée à report à nouveau. Le poste report à nouveau est alors déficitaire de 32 ,6 milliards FCFA dégradant ainsi les capitaux propres de l'entreprise.

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire:

Toutes les résolutions concernant l'approbation des comptes sociaux de l'exercice 2017, le quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes, l'affectation du résultat de l'exercice, l'approbation des conventions réglementées, les mandats des administrateurs, la nomination de nouveaux administrateurs, le renouvellement des mandats des commissaires aux comptes, la fixation des indemnités de fonctions alloués aux administrateurs ont été toutes adoptés à la majorité des droits car M. James TODD répresentant UNILEVER OVERSEAS (détient 89,98% du capital de la société) les a toutes approuvées. Pourtant, les petits porteurs se sont constitués en un bloc et ont voté contre toutes les résolutions de l'Assemblée Générale Mixte.

Résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire:

L'assemblée générale extraodinaire avait pour principal objet l'opération de recapitalisation de la société mais également de l'offre publique de retrait annoncé.

Ce point de l'ordre du jour a suscité des débats. Les actionnaires membres de l'AASCOT (Association des actionnaires des sociétés cotées à la Brvm) sont revenus à plusieurs reprises sur les difficultés de l'entreprise qui seraient pour eux entre autres liées à la mauvaise gestion, aux charges d'exploitation, aux coûts élévés des produits et à un manque de stratégie commerciale face à la concurrence. Aussi certains actionnaires ont demandé un plan de redressement de la société et une recomposition du comité d'audit et surtout ont réfusé l'offre public de retrait annoncé par le conseil d'administration.

Devant les remous engendrés par la décision d'OPR, le conseil d'administration a proposé 19 000 FCFA, comme prix de rachat des actions des petits porteurs.

Malgré cette offre attractive, les membres de l'AASCOT ont réfuté toutes cette OPR ainsi que l'opération de recapitalisation de la société protestant que l'entreprise n'a pas payé des dividendes refusant toute annulation de leurs actions comme le prévoit l'opération et a appélé le conseil d'administration à convoquer une rencontre pour adpoter une solution qui conviendrait aux deux parties.

Par ailleurs, l'AASCOT propose comme solution: une augmentation de capital sans suppression des anciennes actions.

En conclusion, toutes les résolutions de l'Assemblée générale mixte ont été approuvés à la majorité des droits de vote bien que l'AASCOT se soit rudement opposé.

Quelques questions-réponses

Le fonds d'investissement KKR: KKR est un fonds d'investissement qui a rachété la division margarine de UNILEVER depuis mi-2018.

Plan de restructuration du Conseil d'Administration: Réduction des coûts, Innovation dans les nouveaux produits, Amélioration de la distribution des produits par des campagnes de communication pour accroître aussi bien les ventes exports que les ventes locales.

Charges de personnel: Réduction du nombre de salariés expatriés membre du comité de direction, passant de 55% en 2016 à 36% sur l'exercice 2017.

Departement Recherche & Analyse Financière
Vaflaly DIARRASSOUBA
vaflaly.diarrassouba@bnpparibas.com +225 20 20 92 07
Wilfride BECKET
wilfride.becket@bnpparibas.com +225 20 20 92 63
Lionel KOFFI
yaolionelstephen.koffi@bnpparibas.com +225 20 20 92 67

DISCLAIMER sur la page suivante

Disclaimer

Les jugements et estimations constituent notre réflexion personnelle et le sont sous réserve de modifications sans avis préalable. Elles reflètent les opinions des analystes et peuvent coïncider ou pas avec les réalisations des sociétés analysées. Les informations contenues dans le présent document sont obtenues de sources considérées fiables mais ne peuvent pas être garanties quant à leur précision. BICI BOURSE se désengage de toute responsabilité quant à l'inexactitude ou omission de ce ou tout autre document préparé par BICI BOURSE au profit ou envoyé par BICI BOURSE à toute personne. Toute personne susceptible d'utiliser ce présent document est appelée à mener sa propre enquête et analyse de l'information contenue dans ce document et d'évaluer les bien-fondés et les risques liés aux titres qui constituent le sujet de ce ou autre tel document. BICI BOURSE se dégage de toute responsabilité d'une perte directe ou conséquente survenant suite à l'utilisation de ce document. BICI BOURSE n'a pas perçu et ne percevra aucune compensation de la part des sociétés analysés ou autre tiers pour la préparation du présent document. Ce document vous est fourni uniquement pour votre information et ne devrait en aucun cas être reproduit ou redistribué à toute autre personne. En acceptant ce rapport vous êtes tenus par les limitations précitées.